

# G.R.E.C.

n° 56.57.58



Notre-Dame d'Hortus (Ceyras)

photo Robert Dunoyer

# MOULINS ET USINES DE LA DOURBIE

La Dourbie est un petit affluent de l'Hérault dont les eaux ont été utilisées pendant très longtemps, à la fois comme force motrice pour actionner les roues des moulins et comme produit d'adoucissement des laines travaillées dans les foulons.

Dans son Dictionnaire Topographique, E. Thomas présente la Dourbie comme :

“Une rivière formée de plusieurs branches dont la principale naît à Mourèze, une autre à Salasc, une troisième à Villeneuve. Elle court pendant 18 kilomètres dans les communes de Mourèze, Villeneuve, Nébian, Aspiran, Lieuran-Cabrières, fait marcher 10 usines, arrose une surface de 16 hectares et afflue dans l'Hérault.

Fluvium urbio (859), Durbiensa (1600), Dorbia Flumen (1110), Molinum de Dorb (1123), Dourbie (1770).

La vallée de la Dourbie, vallée secondaire de l'Hérault a une étendue d'un myriam 8 kilomètres.

“Vallis quae dicitur Durbia (996)” (1)

Pour Frank Hamlin :

“Le nom de Dourbie serait une variante du mot gaulois Dubro = Eau” (2).

Ce petit cours d'eau est alimenté par diverses sources implantées dans les monts entourant le cirque dolomitique de Mourèze. Habituellement calme, il devient violent lorsque des pluies orageuses s'abattent sur la montagne. Ses crues sont alors spectaculaires et dangereuses.

Extrait du rapport de l'Ingénieur des Services Hydrauliques des Ponts et Chaussées (3) :

“L'inondation du mois d'octobre 1860 et plus récemment celle du mois d'octobre 1862, ayant emporté tous les barrages échelonnés sur la rivière de la Dourbie, leur rétablissement ne tarda pas à donner lieu à des contestations entre les propriétaires”.

D'après un document statistique sur le régime des eaux et la hauteur des crues dressé par l'agent voyer cantonal le 6/11/1875 (4) “la hauteur des plus fortes crues sur la Dourbie s'établit ainsi :

Commune de Nébian... Pont de la R.N.9	23/6/1868	7 m 08
d°	d°	13/9/1875 2 m 11
Commune d'Aspiran... Pont du Ch. de fer	23/6/1868	7 m 12
d°	d°	13/9/1875 3 m 47
Commune de Villeneuve.....	23/6/1868	6 m 60
d°	.....	13/9/1875 1 m 73

Extrait du rapport de l'agent voyer sur la crue de la Dourbie du 23 juin 1868 (sous le pont du chemin de grande communication n° 2, actuellement D. 908) (5).

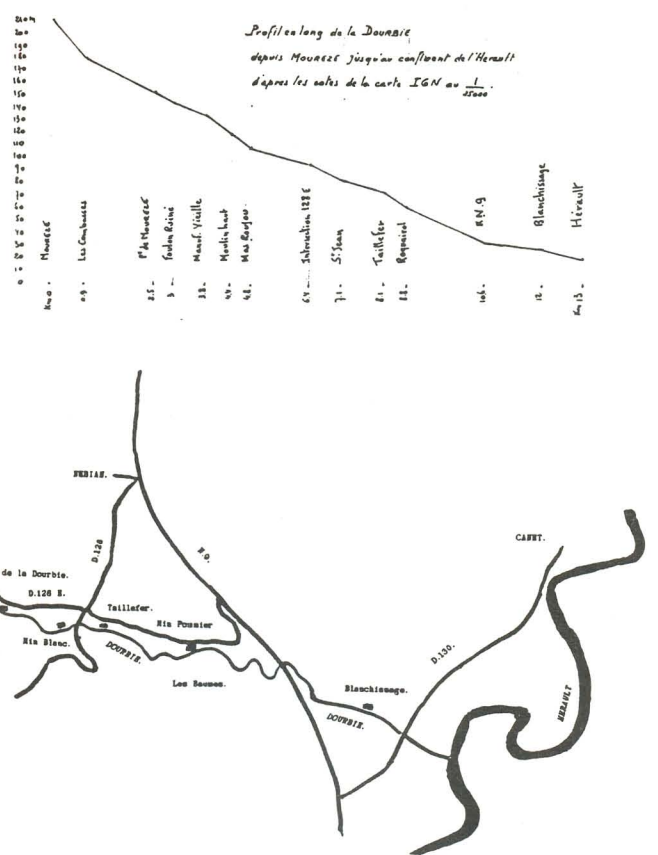
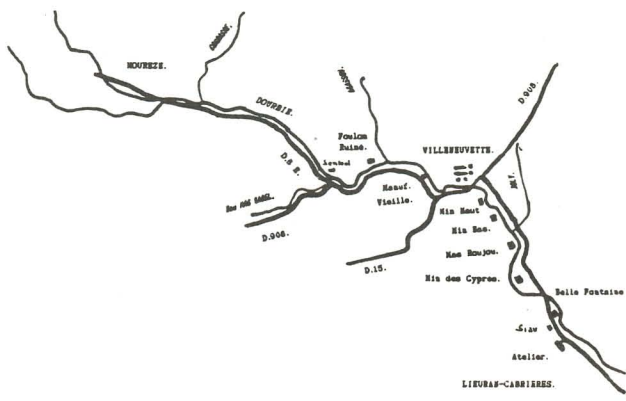
“La crue du 23 juin 1868 est une des plus fortes qui ont été vues dans le pays...”

Le débit de la rivière pendant le moment le plus fort de l'orage a été de 290 m<sup>3</sup> 36 par seconde, la vitesse étant de 4 m 08 par seconde.

Sur un second rapport, on relève :



Extrait de la carte de Cassini n° 57



Carte-croquis donnant l'emplacement des Moulins et Usines de la Dourbie

“La vitesse de l'eau n'a pas été partout la même, sous le grand pont elle a pu atteindre 4 m, mais sur d'autres ponts, elle n'a certainement pas dépassé 3 m.

Le débit serait alors de  $74 \times 4 = 296$   
 ..... $20 \times 3 = 60$  soit  $354 \text{ m}^3$  par seconde (sic)  
 et pendant 2 heures :  $60 \times 60 \times 2 \times 354 = 2.548.800 \text{ m}^3$ .  
 La Dourbie charriant 8 gammes de terre par litre, le volume de terre enlevé se porterait à  $39.816 \text{ m}^3$ .

En 1984 une enquête effectuée par le service hydraulique de la D.D.E. sur la crue de 1920 fait apparaître :

- |               |   |          |
|---------------|---|----------|
| Manuf.Vieille | l'eau affleurait la crête du talus                | repère 1 |
| Moulin Haut   | d°...d°...le pied des souches                     | repère 2 |
| Le Joly       | d°...d°...la margelle du puits                    | repère 3 |
| Mas Roujou    | d°...d°...le ras du parapet                       | repère 4 |
| Manuf.Vieille | d°...d°...le pied de l'olivier                    | repère 5 |
| d°            | l'eau était à 4 doigts au-dessus de la passerelle | repère 6 |
| d°            | l'eau était au bas de la tour                     | repère 8 |
| d°            | la cour était inondée                             | repère 9 |

(voir la position des repères sur les extraits cadastraux)

Sur la carte de Cassini, 10 moulins sont indiqués. Les deux premiers sont situés en amont du confluent de la Dourbie avec un petit ruisseau appelé le Joly. Ces deux premiers moulins semblent donc être le Moulin Haut et le Moulin Bas, puisque ce dernier, sur le terrain, se trouve juste avant le ruisseau du Joly. Viennent ensuite sur la carte de Cassini, le Moulin du Mas Roujou (situé sur le terrain après le confluent de Joly avec la Dourbie), le Moulin des Cyprès (à coté de Vallombreuse), le Moulin Derrieu, Saint-Jean de la Dourbie, le Moulin Blanc, Taillefer, le Moulin Pommier ou Roquairol, et enfin le Blanchissage.

Lors de l'Inventaire des Moulins de l'Hérault, consécutif à la visite des moulins par les juges de paix, et officiers de police, en l'an IV, (6), sont répertoriés :

“Canet : moulin du Blanchissage

**Canton de Clermont-l'Hérault :**

*Visite des moulins de la rivière Dourbie*

- moulin d'André Jean
- moulin de la veuve Blanc : deux usines à moudre le grain
- moulin d'Etienne Gouzin père : une usine à moudre le grain
- moulin du citoyen Flottes, de Clermont : tenu en afferme par Gouzin : une usine
- Premier moulin du Citoyen Gairaud : tenu en afferme par François Bringuier : deux usines
- Deuxième moulin du citoyen Gairaud : tenu en afferme par François Bringuier”.

*Lors de la désignation des moulins du département le 10 frimaire An XI (7) on peut relever :*

“Canet : un moulin à grain et deux à foulon du citoyen Guyon

**Clermont-l'Hérault :**

- un moulin à grain du citoyen Figuière
- un moulin à grain du citoyen Boulè
- un moulin à grain du citoyen Rouhaut
- un moulin à grain à une meule du citoyen Flottes
- un moulin à grain à une meule du citoyen Sagne

(il n'est pas indiqué sur l'inventaire si ces moulins sont tous situés sur la Dourbie)

**Nébian :**

- un moulin à grain et trois à foulon du citoyen Blanc
- un moulin à grain à deux meules et un à foulon du citoyen Roulque
- un ezal du citoyen Gouzin. Un autre ezal du citoyen Jean-Jean

En exécution de la circulaire ministérielle du 10/12/1837, les renseignements sur les moulins et usines indiquent : (8)

**Dourbie (Hérault)**

### Villeneuveville :

2 moulins à blé et une manufacture (toutes les machines propres à la fabrication des draps).

### Nébian :

5 moulins à blé, 12 foulons, 4 garnisseuses, 1 tondeuse et une filature.

Sur la carte des Agents Voyers (1862-1867) (9), on relève :

**Villeneuveville** : foulon (rivière Dourbie)

**Villeneuveville** : Manufacture Vieille

d° : foulon

d° : usine et moulin

**Nébian** : deux moulins

Dans l'annuaire du Département de l'Hérault de l'année 1891 sont mentionnés :

**Lieurancabrières** : Mas Roujou, minotier : Derrieu

**Nébian** : Roger frères : filature et foulon

d° : Maistre : fabrique de draps

**Villeneuveville** : manufacture de draps : Jules Maistre

Dans la liste des moulins à farine existant dans le département, en date du 31 décembre 1892, (10), apparaissent :

**Nébian** : la Dourbie : Derrieu Simeon (2 paires de meules).

**Lieurancabrières** : Mas Roujou : Derrieu Siméon, époux Journet (1 paire de meules).

En descendant le cours de la Dourbie, alimentant jadis moulins à grains, foulons, filatures, nous rencontrons successivement (voir carte-croquis) :

sur la commune de **Mourèze** : les vestiges du Moulin Santoul, (quelques pierres)

sur la commune de **Villeneuveville** : le Foulon Ruiné, la Manufacture Vieille, la Manufacture de Villeneuveville, le Moulin Haut et le Moulin Bas

sur la commune de **Lieurancabrières** : le Mas Roujou

sur la commune de **Nébian** : le Moulin des Cyprès

de nouveau sur la commune de **Lieurancabrières** : Belle Fontaine ou Derrieu, l'Atelier

de nouveau sur la commune de **Nébian** : Saint-Jean de la Dourbie, le Moulin Blanc, Taillefer, le moulin Pommier ou Roquairol

et enfin sur la commune de **Canet** : le Blanchissage.

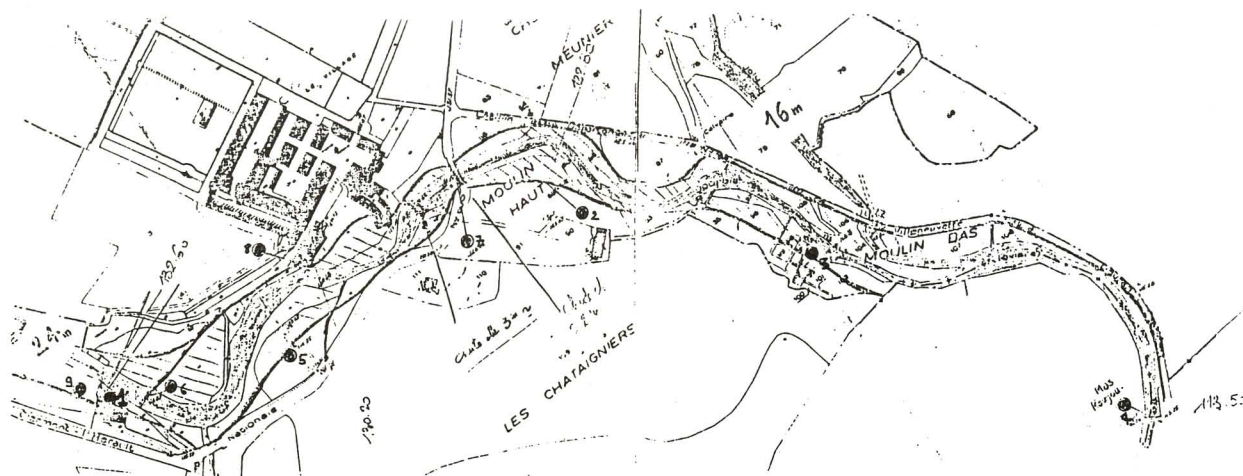
Il est bien évident que cette appellation de "moulin" est ici donnée à titre documentaire. La plupart de ces établissements ayant cessé toute activité depuis plus d'un siècle, ont été transformés en résidences (secondaires ou principales) et qu'il ne reste plus grand'chose à l'heure actuelle des divers mécanismes qui les faisaient fonctionner.

Gustave Mentor de Cooman

**NDLR** - En publiant cette introduction de l'article de M. de Cooman, nous tenons à remercier l'association "Arts et Traditions Rurales", et l'auteur de la présente notice ; à signaler que le 8 mai 1990 s'est tenue à Mourèze et Nébian, une journée sur "les moulins de l'Hérault", avec présentation par l'auteur G.M. de Cooman des "Moulins et usines de la Dourbie".

### NOTES

- (1) Dictionnaire topographique du Département de l'Hérault par Eugène Thomas (MDCCCLXV) p. 57.
- (2) "Les Noms des lieux du Département de l'Hérault" par F. Hamlin, 1983, pl. 36.
- (3) A.D.H. 7S 21
- (4) A.D.H. 3S 200
- (5) A.D.H. 3S 200
- (6) A.T.R. dossier n° 8, p. 34,35.
- (7) A.T.R. d° p. 44,45,47,48.
- (8) A.T.R. d° p. 70
- (9) A.T.R. d° p. 87,88
- (10) A.T.R. d° p. 117,119
- (11) Pour plus amples informations, se reporter aux bulletins du G.R.E.C. n° 24, 27 et 28, et à la présentation par Jacques Thibert des "Moulins de la Dourbie" (NDLR).



Enquête effectuée par le Service Hydraulique de la D.D.E. sur la crue de 1920. Position des repères.